

SÉMINAIRES ACFM

- ❑ **Téléconsultations et télé-expertises : Développement, déploiement et appropriation des systèmes d'informations, supports de ces nouvelles activités – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Toutes spécialités
Référence Action : I1871900027 – Session N°7
- ❑ **Pesticides, OGM et santé. La toxicologie réglementaire : « Découvrir, Comprendre, Agir » – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste, Cardiologue, Dermatologue, Endocrinologie et métabolismes, Gastro-entérologue, Gynécologue médical, Gériatre, Pneumologue, Rhumatologue, Neurologue, Psychiatrie générale
Référence Action : I1871900016 – Session N°2
- ❑ **Bon usage des examens biologiques – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Toutes spécialités
Référence Action : I1871900013 – Session N°2
- ❑ **Quelle éthique aujourd'hui ? Entre revendications des patients et injonctions sociales, nouveaux enjeux. – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Toutes spécialités
Référence Action : I1871900028 – Session N°2
- ❑ **Les perturbateurs endocriniens – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Toutes spécialités
Référence Action : I1871900001 – Session N°8
- ❑ **Dépistage de la BPCO en médecine générale : Place de l'EFR – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste
Référence Action : I1871900011 – Session N°2
- ❑ **Hypnose médicale : un outil au service du soigné et du soignant - Niveau INITIATION – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Toutes spécialités
Référence Action : I1871900008 – Session N°4
- ❑ **Maladie de Lyme : Diagnostic et prise en charge – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste
Référence Action : I1871900002 – Session N°4
- ❑ **Troubles des apprentissages de l'enfant, dyslexie-dysorthographe – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste
Référence Action : I1871900014 – Session N°3
- ❑ **Formation à la maîtrise de stage : Recevez un interne en spécialité (Hors-Quota) – 14 et 15 Juin 2019 *Journées***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste, Cardiologue, Dermatologue, Endocrinologie et métabolismes, Gastro-entérologue, Gynécologue médical, Gynécologue obstétricien, Pneumologue, Rhumatologue, Neurologue, Psychiatrie générale, Oto-rhino-laryngologiste, Pédiatre, Ophtalmologue, Néphrologue
Référence Action : I1871900003 – Session N°2

SÉMINAIRES AFORSPE

- ❑ **Asthme du nourrisson et du jeune enfant – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste, Pédiatrie
Référence Action : I4241900029 – Session N°1
- ❑ **Surcharge en fer : Du diagnostic au traitement – 14 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste, Gastro-entérologie, Médecine interne
Référence Action : I4241900022 – Session N°1
- ❑ **Microbiote intestinal, nutrition et environnement – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Gastro-entérologie, Médecin généraliste, Pédiatrie, Endocrinologie et métabolismes
Référence Action : I4241900006 – Session N°4
- ❑ **Douleurs pelviennes, incontinence et prolapsus – 15 Juin 2019 *Journée***
Spécialité(s) concernée(s) : Gastro-entérologie, Médecin généraliste, Gynécologue médical, Gynécologue obstétrique
Référence Action : I4241900002 – Session N°1

SÉMINAIRES FORMUNOF

❑ **ECG en médecine générale - De l'ischémie aux troubles du rythme, cotations et application en télémédecine – 14 Juin 2019** Journée

Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste

Référence Action : I4221900004 - Session N°6

❑ **Dermatologie pratique : diagnostic différentiel des cancers cutanés – 14 Juin 2019** Journée

Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste

Référence Action : I4221900003 - Session N°4

❑ **Imagerie moderne : Que choisir – 15 Juin 2019** Journée

Spécialité(s) concernée(s) : Médecin généraliste

Référence Action : I4221900001 - Session N°4

❑ **Patients en situation de détresse aiguë. Premiers gestes d'urgence, en attendant les secours – 14 et 15 Juin 2019** Journées

Spécialité(s) concernée(s) : Médecine générale, Pédiatrie, Pharmacie, Médecine d'urgence

Référence Action : I4221900003 – Session N°5

MODALITE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'un de ces programmes DPC :

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe
Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.
2. Indiquer la **Référence Action** dans la rubrique "Recherche actions" et cliquer sur "Rechercher"
3. Cliquer sur "Détail Action de DPC" en haut à droite de la page
4. Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la **session choisie**
5. Cliquer sur "Valider"

DOCUMENTS À FOURNIR (par voie postale)

- I feuille de soins barrée ou licence de remplacement
- I chèque de cotisation annuelle de 30 €uros à l'ordre de l'association concernée
- I chèque de caution de 230 €uros à l'ordre de l'association concernée

Le chèque de caution ne vous sera restitué qu'à l'issue du programme complet de DPC, en l'absence d'annulation auprès de l'association moins de 15 jours avant la date du séminaire ou si vous n'assistez pas à la totalité d'un programme, ce chèque de caution sera encaissé.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE - INDEMNISATION

- ⇒ Les associations ne prendront définitivement en compte l'inscription que si ait fourni la totalité des pièces obligatoires. Les associations délivreront la demande d'indemnisation équivalente au nombre d'heures du programme réalisé si sont remplies les obligations des étapes y compris l'étape du suivi des améliorations à distance de la formation présentielle, soit en moyenne 3 mois après celle-ci.
- ⇒ L'ACFM, l'AFORSPE ou FORMUNOF prendront en charge votre déjeuner pour la ou les journées de formation.